

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DE LYON

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

SECONDE SÉRIE

III

1885



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, rue de la République, 65.

1885

toire d'Engins et dans le massif de la Grande Chartreuse existent des couches sableuses appartenant à l'étage du Gault. Il faut donc bien se garder de nier à priori qu'une plante est silicicole parce qu'on l'a rencontrée dans les massifs calcaires du Dauphiné, puisque dans ces derniers se trouvent des mollasses sableuses, comme par exemple à Saint-Nizier, Lans, Autrans, Rencurel, etc., puis des sables du grès vert près de Villard-de-Lans, dans plusieurs localités du Vercors, et du massif de la Chartreuse jusque dans la vallée d'Entremont.

M. SAINT-LAGER donne connaissance du Catalogue des espèces végétales récoltées dans les Basses-Alpes, ainsi que dans les îles de Corse, de Sardaigne et de Crète, par M. Reverchon, dont l'habileté comme préparateur de plantes sèches pour herbier est bien connue. M. Saint-Lager rappelle les importantes contributions apportées par notre infatigable collègue à la connaissance de la Flore du bassin du Rhône et des trois îles ci-dessus mentionnées. Il se fera un plaisir de donner à tous les botanistes qui en auraient le désir, des explications détaillées sur l'œuvre utile à laquelle s'est dévoué M. Reverchon, et il leur montrera les belles et rares plantes qu'il a récoltées pendant ses voyages.

SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 1885.

PRÉSIDENCE DE M. VIVIAND-MOREL.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

Revue bryologique XII, 1885, n° 6 ; — Feuille des jeunes naturalistes XVI, 182 ; — Botanische Zeitung 47 et 48.

COMMUNICATIONS.

M. VIVIAND-MOREL présente des exemplaires de *Petunia violacea* et d'*Urtica dioica* polyclades.

La Polycladie, appelée « Plique végétale » par Linné, est une anomalie consistant dans le développement d'un nombre plus ou moins considérable de rameaux, à la suite d'une mutilation des organes axiles, de la piquûre d'un insecte ou de toute autre

cause pouvant produire une suspension brusque de l'évolution végétative.

Lorsqu'elle est causée par la piqûre d'un insecte, on observe d'abord une excroissance galliforme ou tuberculeuse, d'où naissent de nombreux bourgeons dont quelques-uns seulement se développent. Tel est le cas du *Petunia violacea* dont M. Viviani-Morel montre un échantillon polyclade.

L'autre exemple présenté par notre collègue est un pied d'*Urtica dioica*, récolté, le 8 novembre dernier, à Chasselay (Rhône). Après qu'il eut été rongé jusqu'à la base par un insecte, il se développa sur les tiges souterraines une multitude de petits rameaux grêles, filiformes et portant des feuilles très exigües. Comme on le voit, dans ce dernier cas, la polycladie ne pouvant se produire sur la tige qui avait été détruite s'est manifestée sur les organes souterrains de la plante.

M. VIVIANI-MOREL soumet à l'Assemblée quelques considérations sur la nécessité de donner aux termes employés dans la description des espèces végétales une signification claire, précise et acceptée sans variation par tous les botanistes. Il est, en effet, évident que la précision du langage est la première qualité d'un livre descriptif. En outre, il importe que chaque terme technique soit exactement pris dans le même sens par tous les floristes, sinon les botanistes qui se servent de leurs ouvrages seraient exposés à de graves erreurs de détermination. Cependant, en lisant les divers traités de Botanique descriptive, on s'aperçoit bientôt que les auteurs sont loin d'être d'accord relativement à l'acception donnée au même mot. C'est probablement à ces divergences qu'il faut attribuer les difficultés éprouvées par les élèves lorsqu'ils essaient de diagnostiquer eux-mêmes les plantes.

Il serait trop long de relever toutes les divergences qui existent dans le langage des auteurs. Il suffira d'en citer quelques exemples en prenant au hasard la description, d'après quatre auteurs jouissant d'une grande notoriété, de treize plantes communes (1).

(1) Le Maout et Decaisne : *Flore élém. des jardins et des champs.*

Cosson et Germain : *Flore des environs de Paris.*

Grenier et Godron : *Flore de France.*

Cariot : *Etude des fleurs ou Botanique descript. du bassin moyen du Rhône.*

	LE MAOUT et DECAISNE	COSSON et GERMAIN	GRENIER et GODRON	CARIOT.
Ranunculus chaerophyllus.....	pennatiséquées	pennatiséquées	ternées à segments trifides	triséquées
Geranium sanguineum.....	palmatipartites	palmatiséquées	palmatipartites	palmatipartites
Geranium pyrenaicum.....	palmatipart.	palmatifides	palmatifides	palmatilobées
Geranium rotundifolium.....	palmatifides	pennatilobées	palmatifides	pennatiséquées
Erodium cicutarium.....	pennées	pennatiséquées	pennatiséquées	pennatiséquées
Rhamnus cathartica.....	ovales ou ellipt.	ovales-ellipt.-acum.	ovales	ovales arrondies
Pirus communis.....	ovales	ovales-oblong. ou oboval.-acumin.	ovales ou arrondies	ovales
Evonymus europaeus.....	lancéol.-ovales	oblong -acumin.	elliptiq.-acumin.	ellipt.-lancéol.
Buxus sempervirens.....	oval.-oblong.	oval.-oblong.	elliptiques	ovales
Convallaria maialis.....	oval.-lancéol.	oval.-lancéol. ou oblong.-acuminées	lancéclées, atténuées aux deux extrémités	ovales-oblongues
Asplenium trichomanes.....	pennées	pennatiséquées	pennatiséquées	pennées
Polystichum Filix-mas.....	pennées	pennatipartites	pennatiséquées	pennées
Blechnum boreale.....	pennatifides			pennatiséquées

M. LACHMANN estime que les floristes ont eu grand tort de ne pas se servir plus souvent, pour leurs diagnoses, de la direction des nervures des feuilles, laquelle est incomparablement moins sujette à varier que la forme de celles-ci. On sait avec quel bonheur les palaeophytologues ont employé ce caractère pour la classification des plantes fossiles. Les ptéridologues eux-mêmes l'ont appliqué à la détermination des Fougères actuellement vivantes.

M. VEUILLOT présente quelques Champignons recueillis dans les environs de Tarare, ce sont :

Leontinus cochleatus sur souche de Sapin; espèce odorante assez rare dans notre région.— *Phallus impudicus*.— *Tricholoma equestre*, qui se distingue du *T. sulfureum*, avec lequel il a été confondu, par sa chair blanche et son ampleur. Ce dernier est vénéneux, tandis que le premier est comestible. — *T. albobrunneum* assez voisin du *T. fulvellum*. — *Hygrophorus pudorinus*, très abondant et remarquable par sa couleur incarnate. — *Clavaria rugosa*, *C. flaccida*, *C. aurea*, *C. formosa* et *C. abietina*.

M. le D^r BLANC montre à la Société quelques plantes récoltées dernièrement près du Péage-de-Roussillon (Isère), dans la localité dite « les Sables. » Les plus intéressantes sont : *Cyperus fuscus*, *Echinops pauciflora* Lam. (*Ritro*, L.), *Medicago media* Pers. (*falcato-sativa*), *Salsola decumbens* Lam. (*S. Kali*, L.), *Tragus racemosus*, *Ononis natrix* et *Tribulus terrestris*. Cette dernière espèce, assez rare dans notre région, a déjà été indiquée près du Péage-de-Roussillon, dans la Flore de Cariot (p. 141 du tome II, 6^e édition), en ces termes : « Roussillon, dans les sables où il abonde ». D'après cette indication, il semble que le *Tribulus terrestris*, au Péage-de-Roussillon, croît dans un lieu sablonneux. Or, il importe de savoir que la susdite Zygophyllée se trouve dans les graviers, au lieu dit « les Sables ».

On sait que la Soude épineuse, connue sous le nom arabe « kali », a une préférence manifeste pour les terrains imprégnés de sel marin, ainsi que le prouve son abondance sur les rivages maritimes et son existence, dans l'intérieur des continents, près des fabriques de produits chimiques. Il serait intéressant de faire l'analyse chimique du sol où elle croît près du Péage-de-Roussillon.

M. BLANC montre ensuite les fruits du *Trapa natans*, vulgairement appelés Châtaignes d'eau. Cette plante, si commune dans plusieurs régions de la France, est une des plus rares de la Flore lyonnaise. Les stations les plus rapprochées de notre ville sont dans les environs de Bourg et à l'étang de Mépieu (Isère), entre Morestel et le Rhône. C'est là une bizarrerie de distribution géographique d'autant plus difficile à expliquer que dans tous les lacs où la Macre s'établit, on la voit manifester une grande puissance d'expansion et occuper tout l'espace disponible, chassant autour d'elle les autres espèces aquatiques, moins aptes qu'elle-même à la lutte pour l'existence. Elle est parfois si envahissante que, dans beaucoup de lacs, on a été obligé de la détruire parce qu'elle gêne la progression des barques conduites par les pêcheurs. C'est probablement à ce motif qu'il faut attribuer sa rareté dans notre région et en plusieurs autres où la pisciculture est en usage.

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1885

PRÉSIDENTE DE M. GUIGNARD.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société a reçu :

Compte rendu des séances de la Société royale de botanique de Belgique, 14 novembre 1885 ; — Revue Savoisienne, novembre 1885 ; — Bulletin de la Soc. botan. de France, tome XXXII, Revue bibliographique D ; — Botanische Zeitung, 49 et 50 ; — *Recherches sur la nature caulinare des Nephrolepis*, offert par notre collègue M. Lachmann ; — *Les Champignons comestibles et vénéneux*, 1^{er} fascicule, texte et planche in-folio, offert par les auteurs, MM. Ernest Roze et Richon. (Voir à la fin du présent fascicule le compte rendu de cet ouvrage)

ADMISSIONS.

Sont admis, comme membres titulaires de la Société, M. Durand, professeur à l'École nationale d'agriculture de Montpellier, et M^{me} Haond, demeurant à Lyon, rue Thomassin, 22.